RECOMMANDATIONS A L'EMPLOYEUR

SUIVI INDIVIDUEL DU SALARIÉ

- ➤ Organisez le travail (gestion des effectifs, anticipation de surcroit de travail, polyvalence,...).
- ➤ Utilisez des équipements adaptés (maniables, faible poids, robustes,...) et diminuant les risques (ventilation générale, aspiration, éclairage...).
- > Formez les nouveaux embauchés.
- ➤ Mettez à disposition des protections individuelles (gants en évitant le latex, masques, ...)
- ➤ Pensez à la maintenance mécanique et électrique (équipements et installations).
- ➤ Contrôlez vos extincteurs et laissez-les accessibles.
- Identifiez vos risques et réalisez votre Document Unique.
- Renseignez la fiche individuelle d'exposition aux facteurs de pénibilité.
- Gérez votre trousse de secours.
- ➤ Analysez les accidents du travail pour éviter leur récidive.
 - UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE EST À VOTRE DISPOSITION

- > Visite médicale.
- > Examen périodique des salariés.
- > Examen de pré-reprise.
- > Visite médicale de reprise du travail.
- ➤ Entretien infirmier et/ou action de sensibilisation pour le suivi périodique des salariés.
- ➤ Visite à la demande. Tous les salariés peuvent demander une visite auprès de leur médecin du travail.

LA VISITE MÉDICALE ET L'ENTRETIEN INFIRMIER SONT DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS POUR SIGNALER VOS PROBLÈMES DE SANTÉ.

Votre médecin du travail, assisté de l'équipe pluridisciplinaire, vous conseille dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.



COIFFEUR

Conseils de prévention individuelle





Siège Social et Administratif :

ANNECY SANTE AUTRAVAIL

12, quai de la Tournette 74000 ANNECY Tél. 04 50 45 13 56 - Fax 04 50 45 91 09

> Site web: www.ast74.fr E-mail: santetravail@ast74.fr

PREVENIR LES PRINCIPAUX RISQUES DANS LES SALONS DE COIFFURE

La profession n'est pas épargnée par les accid<mark>ents de travail et les maladies professionnelles tels qu</mark>e les troubles musculo-squelettiques (TMS), les affections respiratoires (asthme) et cutanées (eczéma) qui sont la cause de nombreuses inaptitudes et arrêts de carrière.

I/ EVITEZ LES ALLERGIES ET DERMATOSES

- ➤ Lavez-vous les mains au savon et essuyez les en tamponnant à l'aide de serviettes propres et/ou jetable.
- ➤ Appliquez des crèmes protectrices et régénératrices.
- ➤ Evitez de porter des bijoux (bagues, bracelets,...).
- > Portez des gants (nitrile).
- > Assurez la bonne ventilation des locaux.
- ➤ Nettoyez à l'aspirateur.

2/ MAITRISEZ LE RISQUE INFECTIEUX

- Nettoyez régulièrement les équipements et les outils.
- ➤ Désinfectez (bactéricide, fongicide, virucide) les outils après usage.
- ➤ Evitez les contaminations passives (remise en suspension en passant le sèche-cheveux, balais, poubelle ouverte,...).



- ➤ Alimentez-vous correctement dans un endroit propre et ventilé.
- ➤ Définissez avec votre employeur vos tâches (activités, règles et conduites à tenir).
- Formez-vous régulièrement aux nouvelles techniques et aux nouveaux équipements.

4 / AGISSEZ CONTRE LES TMS

- ➤ Réglez en hauteur les équipements (bac à shampoing, fauteuil, tabouret de coupe,...).
- ➤ Gardez de bonnes positions de travail (assis en répartissant le poids sur les deux jambes, bras en dessous des épaules, travailler au plus près des clients,...).
 - ➤ Choisissez des outils légers (sèchecheveux <500g), en s'assurant de leur confort d'utilisation (positionnement des boutons de commande, prise en main, ...).
 - > Effectuez des séances d'étirements.
 - ➤ Préservez-vous des problèmes circulatoires (chaussures plates ou petits talons ≤ 5cm, éventuellement chaussettes ou bas de contention).

